



## **Note d'orientation Dispositif ANS 2022**

### **En direction des clubs de Bourgogne Franche-Comté**

Vous trouverez dans ce courrier les instructions liées à la nouvelle campagne ANS en lien avec le Projet Sportif Fédéral (PSF) « Handball 2024 ». Vous trouverez l'ensemble des documents liés à cette campagne sur le site de la Ligue dans la rubrique [« service aux clubs => ANS 2022 »](#)

Pour information la campagne d'aide à l'emploi ANS est gérée par les DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

Pour toute demande de création ou consolidation d'emploi ou d'apprentissage, vous pouvez contacter votre conseiller. Si vous n'avez pas les coordonnées vous pouvez cliquer sur le lien suivant : <https://www.agencedusport.fr/contactez-nous?question=41>

Pour cette campagne 2022 en lien avec le PSF, notre Comité de pilotage territorial est remis en place. Voici sa composition :

Marie-Albert DUFFAIT : président de ligue

Christophe EHRHARDT : représentant des clubs

Joëlle DEMOUGE : CTS coordinatrice

Sabine DUREISSEIX, Stéphanie ARAUJO : commission finance Ligue

Nicolas CLERC : manager général, référent ANS territorial

1 représentant des présidents de comités

1 représentant des CTF

Ce COPIL territorial est épaulé par les 8 référents ANS de chaque comité, que vous pourrez contacter pour vous assister dans votre demande ANS 2022.

Comité 21 : Patrick Mathey (vice-président) : mathey.p@free.fr

Comité 25 : Manon Mairey (secrétaire de direction) : 5225000@ffhandball.net

Comité 39 : Jérôme Rousseau (CTF) : 5239000.jrousseau@ffhandball.net

Comité 58 : Pascal Guerin (président) : 5258000.president@ffhandball.net

Comité 70 : Nicolas Terrier (CTF) : 5270000.nterrier@ffhandball.net

Comité 71 : Nicolas KEITA (CTF) 5271000.nkeita@ffhandball.net

Comité 89 : Thomas Skaghammar (président) : 5289000.president@ffhandball.net

Comité NFC : Cédric Noir (CTF) : 5290000.cnoir@ffhandball.net

#### **Note d'orientation pour le territoire Bourgogne Franche-Comté**

Ce dispositif ANS permet aux clubs, comités et ligue de faire une demande de subvention afin de promouvoir leurs projets.

Au niveau territorial, le Copil a mandat pour hiérarchiser les thématiques en fonction des priorités du projet territorial Bourgogne Franche-Comté.

Les priorités territoriales pour cette campagne 2022 sont les suivantes :

- Priorités 1 :
- « Développement des handballs »
  - « Féminisation »

- Priorités 2 :
- « Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté »

**Pour information, vous ne pouvez plus déposer d'action spécifique « formation ». Les actions de formation peuvent être intégrées directement dans les 3 volets de la note d'orientation**

## **Résumé de la procédure de dépôt des dossiers**

(Procédure détaillée dans le GUIDE METHODOLOGIQUE PSF CLUB 2022)

- Vous devez déposer avant le **22 mai 2022** vos actions sur votre espace compte asso <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>
- La demande de subvention que vous proposez devra comporter impérativement un seul dossier avec au maximum 3 actions.
- Au final, **la subvention** qui pourrait vous être accordée, **ne peut être inférieure à 1500€** et ce, **toutes actions confondues**. Il vous appartient donc de construire des budgets prévisionnels d'actions en fonction de ces éléments. Le seuil peut être abaissé à 1 000€ : **Pour les clubs situés en [Zone de Revitalisation Rurale](#)**
- Attention votre demande de subvention ne doit pas excéder 80% du budget total de l'action. *Exemple pour une action coûtant au total 2000 € la demande de subvention ne peut être supérieure à 1600 €.*
- Le budget prévisionnel doit **OBLIGATOIREMENT** être équilibré. Un nouvel outil d'aide à la construction de votre budget vous est transmis dans les documents ANS

Le code de subvention spécifique à la Bourgogne Franche-Comté est :

**1193**

L'insertion de ce code dans « Rechercher une subvention » sur le Compte Asso, fera automatiquement apparaître la fiche de subvention ANS PSF de votre territoire.

Pour rappel, vous trouverez sur le site de la ligue dans la rubrique

[« Services aux clubs → ANS »](#)

1. La note d'orientation ANS en lien avec le Projet Sportif Fédéral (PSF)
2. Le Guide Méthodologique pour la Campagne ANS PSF
3. La Note d'orientation territoriale BFC
4. L'outil d'aide pour la saisie du budget prévisionnel d'action